

Qui donc se moque: les vendeurs du gouvernement ou celui-ci du peuple ?

Le Canada excommunié

Par un article intitulé "A bon entendeur..." le "Canada" avertit canoniquement M. L.-J. Gauthier, député de Saint-Hyacinthe, qu'il a gravement péché et qu'il ne lui reste plus beaucoup à commettre pour être absolument excommunié.

Cette manie du "Canada", de se poser en pontife du parti libéral et d'exclure à volonté de la communion des fidèles ceux qui lui déplaisent, est bien ridicule.

Le "Canada" avertit M. Gauthier qu'il s'est déjà gravement compromis de par son interview aux journaux: "J'ai rencontré M. Meighen et nous avons discuté ensemble les principaux problèmes politiques..."

Est-ce à dire que le "Canada" ne veuille pas de la protection? C'est alors qu'il importerait de savoir s'il parle pour lui-même ou au nom du parti.

Et s'il parle au nom du parti, qu'il nous montre donc la bulle qui l'y autorise.

"L'Autorité" n'entretient aucune sympathie particulière à l'égard de M. Gauthier. Elle a signalé à maintes reprises les tergiversations du bonhomme.

Le tarif, ne l'oublions pas, sera le point qu'auront à décider les électeurs aux prochaines élections, point d'une telle importance que toutes les autres questions resteront dans l'ombre.

Et il de notre intérêt, à nous du Québec, de ruiner nos industries au bénéfice des fermiers libre-échangistes de l'Ouest, qui n'en ont pas, d'industries?

Le "Canada" excommunié-t-il, vomira-t-il des rangs du parti libéral, tous ceux qui oseront se déclarer protectionnistes? D'où lui vient son autorité pour cela?

Voilà ce qu'il serait opportun d'apprendre.

"L'AUTORITE".

Révolution aux Etats-Unis

D'un très curieux ouvrage d'un auteur américain, Waldo Frank, intitulé: "Notre Amérique", nous détachons la conclusion.

"L'Amérique est, de tous les pays, le plus pauvre. Deux cents ans passés, l'énergie américaine, extériorisée, perdit tout contact avec le sol et avec l'âme; car nous n'avions pas d'institutions antiques, nourrices de tendresse et de contemp-

tes, nous ne possédions aucune tradition, stable vers quoi l'âme se pût replier et reprendre courage.

"Des nos origines, nous fûmes un peuple centrifuge, impatient et inquiet, en qui l'énergie ne put s'accumuler. Nous nous dévotâmes sans trêve, pionniers, exploitateurs, et la crise d'aujourd'hui nous trouve à vide. Nous ne sommes ni stupides, ni tout à fait ignares, nos promesses matérielles sont énormes; mais, pour faire face à l'exigence de l'heure, qui est de recréer un monde, nous sommes plus démunis que le Magyar ou le Slave, car nous n'avons pas l'esprit d'où naît la foi et qui soulève les montagnes.

"Voilà donc notre tâche: Whitman la prévêt, la chante, et nous en avertit. Il nous faut traverser une période statique de souffrance et de culture intérieure, nous dépouillant de la chaîne de toujours accomplir. Il nous faut commencer à susciter en nous-mêmes l'énergie qui est l'amour de la vie; car cette énergie, quelque forme que le cerveau lui assigne, est religieuse et a pour fonction de créer. Or, dans un monde qui se meurt, CREATION signifie REVOLUTION."

Cette révolution, Waldo Frank la voit déclanchée par les poètes et les artistes. On ne pourra plus dire que ceux-ci ne sont pas des hommes d'action!

FLAMBEAU.

Le problème ouvrier

Les ouvriers des usines Angus, nous rapporte-t-on, ont dessein de s'adresser aux autorités du Pacifique, après le Jour de l'An, afin d'obtenir une... diminution de salaires.

Si étonnant, si hors de l'ordinaire que cette démarche puisse paraître, elle n'est pourtant pas si bête!

Mieux vaut encore pour les employés fixer, le cas échéant, la diminution de leurs salaires, que de s'en remettre aux employeurs là-dessus.

Chaque augmentation des salaires ayant eu comme point d'appui l'augmentation du coût de la vie, il est de toute logique que le coût de la vie diminuant les salaires baissent aussi.

Un interviewer raconte dans son journal que M. Foster, président du Conseil Central des Métiers et du Travail, lui aurait déclaré que l'ouvrier ayant contracté, au cours des années d'abondance que nous venons de traverser, des habitudes d'aisance dont il ne veut plus se départir.

Mon Dieu! nécessité fait loi, et les milliers de chômeurs rencontrés à l'heure actuelle dans Montréal ne doivent pas mettre la poule au pot tous les midis.

Même ceux qu'on est convenu d'appeler capitalistes éprouvent en immense majorité, par le temps qui court, des pertes plus ou moins sensibles, et ils sont obligés de se départir, eux aussi, de certaines habitudes.

Les seules classes qui volent avec satisfaction le nouvel état de choses sont celles qui, n'ayant pas bénéficié de l'hyperbolique situation créée par la guerre et l'après-guerre, grâce à une stabilité de revenus qui ne fut pas toujours appréciée, ah non! saluèrent avec joie, comme un gain mérité, la diminution du coût de la vie.

Maurice AUBRY.

Operation tragique

Berlin, 10. — Un drame effrayant vient de se dérouler à Schwerin. Le chirurgien Gebhard effectuait une opération bénigne sur une malade lorsqu'il fut pris d'un accès de folie subite. Dans une hallucination il s'imagina qu'il était à la clinique en train de disséquer un cadavre. On imagine l'effroyable besogne qu'il accomplit et la mort presque instantanée de la jeune femme qu'il martyrisait.

Récemment le chirurgien Gebhard avait amputé d'un bras un soldat blessé et n'avait rien fait pour arrêter l'effusion du sang. Le soldat avait succombé à cette étrange opération.

Mon film

Un explorateur qui revient de Kinshasa nous raconte, dans la "France nouvelle", que les Congolais ont adopté le taon Louis XV et le bas de soie.

Le temps n'est plus où pour plaire à une habitante de la grande forêt équatoriale, il suffisait de lui offrir un mouchoir de cotonnade. Elle prétend aujourd'hui être chaussée comme une Parisienne et montrer ses jambes dans une trame arachnéenne et transparente.

Le reste du costume demeure, il est vrai, des plus sommaires: un annou dans le nez, des tatouages autour du cou et au bas du dos suffisent encore à habiller Mmes les Sauvageses. Mais notre civilisation fait de rapides progrès dans ces régions où s'épanouissent jadis, à l'ombre des palmiers, les moeurs innocentes de la dernière Arcadie.

En dépit d'une chaleur étouffante, les Congolaises se déclarent bientôt à des fourures, toujours pour faire comme leurs soeurs blanches. Taon Louis XV, bas de soie et ragnou, voilà, n'est-ce pas, la femme civilisée!

Toutes les filles d'Évo, quelle que soit la couleur de leur épiderme et leur condition sociale, veulent leur pieds dans du cuir verni, ciselé, guiboché, damasquiné, leurs guibôles dans de la soie et leurs épaules — au minimum — dans le poil d'un animal qu'elles croient d'origine sauvage.

Les croisades ont échoué, mais elles nous ont valu, dit-on, les moulins à vent; je ne sais si la grande guerre assurera le règne définitif du droit et de la justice, mais elle a provoqué l'avènement dans le monde entier du bas de soie, de la chaussure chic et de la fourrure. Je me doutais bien, n'est-ce pas, cela finirait par un tapin!

Les journaux nous racontent des histoires de cambolages monétaires et demi-mondaines où il n'est question que de peaux plus ou moins vieilles qui valent entre cinquante et cent mille francs. Il n'est plus de fourures sensationnelles au théâtre, tellement sont nombreuses les spectatrices qui portent les somptueuses dépouilles de toutes sortes de bêtes, dont l'une au moins a deux pattes.

La moindre petite bourgeoise se croirait déshonorée si elle n'avait pas sur le dos la fourrure d'aujourd'hui dont les noms figurent dans les catalogues de zoologie. Les tapis retournent à la ferme pour servir les épaules des campagnardes, lesquelles ont renoncé à leurs salots et à leurs bas de laine pour mettre tout au moins le dimanche des bas de soie et des talons qui s'élèvent à dix centimètres au-dessus du niveau de la mer.

Le progrès gagne aujourd'hui le centre de l'Afrique. Le taon Louis XV et le bas de soie pénètrent au coeur de la forêt vierge... Elles en demandent, elles en veulent, à comble ailleurs.

Au fait, nous empruntons bien à ces peuplades africaines leurs danses, leur musique et même leur littérature. C'est bien le moins que nous leur offrions quelque chose en échange. Mais ne nous étonnons plus du renchérissement des chaussures de luxe, des bas de soie et du ragnou, il n'y en a pas pour tout le monde.

Clément VAUTEL.

L'EUROPE

EST-ELLE AUSSI "ATTEINTE" QUE LES DEPECHEES NOUS LA REPRESENTENT?

S'il fallait en croire les dépêches, l'Europe serait un continent à remorquer et à couler en plein milieu de l'Atlantique.

On nous rapporte que 3,500,000 enfants — tout en ne comptant pas la Russie, où la situation doit être merveilleuse — sont menacés de mourir de faim.

Et pourtant, à en croire les dépêches, tous les peuples européens, ou à peu près, sont prêts à se sauter à la gorge de nouveau.

Nous croyons, pour notre part, que les agences exagèrent, car si elles n'exagèrent pas, il faudrait croire qu'il faut transformer l'Europe en immense sanatorium.

Le "Mauvais Passant"

Tous les sens cultivés voudront avoir, dans leur bibliothèque, un exemplaire du "Mauvais Passant" de notre collaborateur M. Albert Dreu.

Ce volume, que la critique vient de saluer avec tant de bienveillance, et que l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne française vient de couronner en décernant à son auteur le prix de poésie de l'"Action intellectuelle", se présente sous une toilette typographique impeccable et plaire à tous les bibliophiles.

Point n'est besoin d'appuyer ici sur la valeur du livre lui-même qui est grande.

On peut se procurer un exemplaire du "Mauvais Passant" dans toutes les librairies et chez l'auteur, 518, rue Saint-Urbain.

Quelle serait la réponse du trésorier provincial, M. Mitchell, si une interpellation sur le vol d'un demi-million lui était adressée à la prochaine session ?

Qu'arriverait-il si un membre de l'opposition se levait, à la prochaine session provinciale, et posait au gouvernement ces questions ou quelque chose d'approchant?

1. — Les "vendeurs autorisés" ne sont-ils pas tenus d'apposer sur les bouteilles de liqueurs vendues des timbres représentant 5 pour cent de la valeur de la marchandise?

2. — Pour quelle somme chacun des vendeurs a-t-il acheté de timbres depuis le 1er mai 1920 ?

3. — Est-il à la connaissance du gouvernement que certains vendeurs n'achètent des timbres que pour un montant dérisoire et que le gouvernement est menacé de perdre \$500,000 de revenus en une seule année du fait de ces fraudeurs?

Qui, il serait intéressant d'entendre l'hon. M. Mitchell, trésorier provincial, répondre à ce questionnaire. Pour lui, le calcul est facile à établir, puisque ce sont ses officiers qui vendent les timbres et que ses agents ont le pouvoir d'examiner les livres des vendeurs pour contrôler leurs affaires.

Me Bercevitich, avocat d'un vendeur arrêté en rébellion contre l'apposition des timbres, a déclaré en Cour que la loi était "ultra vires" et qu'il entendait en contester la validité au nom de son client jusqu'en Cour Suprême.

Lorsque les vendeurs autorisés actuels ont demandé et obtenu leur licence, il existait déjà, cet article 21 de la Loi de Prohibition :

"21. Aucune personne, excepté le vendeur autorisé, ne doit acheter des liqueurs enivrantes pour fins exclusivement médicales, industrielles, mécaniques, scientifiques ou artistiques, sans payer, au moment de l'achat, un droit équivalent à cinq pour cent du prix d'achat.

"Le droit doit être perçu par le porteur de licence qui vend ces liqueurs enivrantes, au moyen de timbres adhésifs équivalant au montant du droit, qu'il appose sur le réceptacle contenant ces liqueurs enivrantes et qu'il oblige au moment de l'achat, en conformité des règlements faits par le trésorier de la province."

S'ils connaissaient l'article, pourquoi acceptaient-ils la licence, puisqu'ils n'avaient pas dessein de payer?

Chacun sait bien que les vendeurs sont en bloc derrière Me Bercevitich, qui a lui-même contribué à l'adoption de cette loi comme député de la division Saint-Louis à la Législature. Quelle sinistre comédie!

Sans compter les procédures pour non-apposition des timbres, de nombreuses poursuites ont déjà été prises contre les vendeurs, soit par des agents du gouvernement, soit par des particuliers, pour ventes de liqueurs enivrantes sans certificats médicaux.

Pas une de ces causes n'a encore été entendue au mérite. Croyez-vous que cela soit pour inspirer au public beaucoup de respect dans nos lois provinciales ou dans nos cours de justice?

On se demande un peu partout si ce sont les vendeurs qui se moquent du gouvernement en n'observant pas, dans la plus grande impunité, sa loi, ou si c'est le gouvernement qui s'est moqué du public en édictant une telle législation.

Car d'après l'article 19 de la Loi de Prohibition, le Lieutenant-gouverneur en conseil (soit le cabinet) a le droit :

"e. D'adopter les mesures qu'il jugera à propos pour la mise à exécution des dispositions de la présente loi.

Ces mesures qu'on "jugera à propos", il nous semble que le trésorier de la province, s'il était sincère, lorsqu'il proposera sa loi à la Législature, devrait les présenter sans retard au cabinet.

Foin de toutes ces procédures dilatoires entamées par les vendeurs!

Que ferait le cabinet fédéral, si tous ceux que frappe la taxe sur le revenu s'avisent de prétendre qu'elle est "ultra vires"? Il demanderait un jugement immédiat.

D'ailleurs, puisque le gouvernement en conseil a le pouvoir d'adopter les mesures qu'il jugera à propos pour la mise à exécution des dispositions de la présente loi, pourquoi ne cancelle-t-il pas la licence de tous les vendeurs qui, au lieu de consentir à être jugés selon leurs mérites, ont recouru à toutes sortes de frauduleuses finasseries ?

"L'AUTORITE".

Les hebdomadaires

MOINS EPAIS QUE LES QUOTIDIENS, ILS SEMBLENT TOUT DE MEME PLUS UTILES.

(Du cor. rég. de "L'Autorité")

Québec, 10. — Les journaux hebdomadaires continuent de prouver que, s'ils sont moins épais que les quotidiens, en revanche ils font oeuvre autrement plus utile.

A la suite de la sensationnelle campagne menée par M. Raoul Renaud, directeur du "Franc-Parleur", une enquête a été ouverte devant le juge P.-A. Choquette, de la Cour des Sessions de la Paix, sur les circonstances qui ont entouré le viol et l'assassinat de Blanche Garneau.

Diverses pièces, jusqu'ici introuvables, ramassées près du cadavre, telles qu'une boule de quilles, un livret de banque, etc., ont été produites.

Cette enquête n'aboutirait-elle pas à l'arrestation des assassins qu'elle n'en aurait pas moins eu sa grande, sa très grande utilité en offrant satisfaction à l'opinion publique, joyamment montée.

Les Turcs jubilent

Constantinople, 10. — La nouvelle de la défaite de M. Venizelos et du prochain avènement de Constantin a causé une grosse émotion ici. Les Turcs jubilent abondamment et les éditions du soir des journaux s'enlèvent rapidement. On voit dans les rues de nombreux groupes se former autour de lecteurs de journaux qui lisent à haute voix le compte rendu des élections grecques. Dans les restaurants et les cafés, des officiers turcs dressent les plans des nouvelles frontières turques, s'étendant jusqu'en Thessalie. Le traité de Sèvres est désormais considéré comme un "chiffon de papier".

Les Grecs de Constantinople, dont la grande majorité est vénizéliste, ne peuvent cacher leur colère et leur stupeur, et, dans de nombreux cas, de vives discussions s'élèvent entre eux et des officiers ou soldats partisans de Constantin. Ces discussions se terminent par des combats qui amènent l'intervention de la police interalliée.

Il y a des raisons de croire que les nationalistes turcs vont commencer une nouvelle tentative sur le front de Smyrne dans l'espoir que le résultat des élections aura démoralisé l'armée grecque.

DES VACHES PRECIEUSES



LES BOCHES, à qui la France et la Belgique réclament les vaches volées pendant l'occupation, prétendent que leurs "petits" mourront de faim sans ces bonnes laitières.

La réputation des Grecs

La seule chose qu'ils n'aient pas volée, d'après Edmond About.

"La seule chose que les Grecs n'aient pas volée, c'est leur réputation", a écrit Edmond About.

Un autre écrivain français, Pierre Loti, n'est pas tendre non plus pour les Hellènes.

On sait que Grecs et Turcs se disputent la suprématie à Constantinople. Chacune des deux nationalités prétend être supérieure en nombre à l'autre. D'après Loti, Constantinople compte 700,000 Turcs contre 180,000 Grecs.

Seulement, toujours d'après l'auteur d'"Aziyadé", les Grecs ont trouvé une façon sommaire d'expulser les Turcs: l'incendie. Il leur impute les dernières conflagrations qui ont détruit 60,000 maisons à Constantinople et chassé de la ville un nombre formidable de familles turques.

La défaite de Vénizélos et le rattrapage de Constantin ne contribueront guère à bonifier le renom des Grecs auprès des Alliés.

On devait s'attendre toutefois à ce que les descendants de ceux qui bannirent Aristide et Thémistocle bannissent le grand Crétois Vénizélos.

Les nationalistes turcs attaquent actuellement les Grecs, qu'ils veulent chasser de Smyrne. Constantin parle d'aller se mettre à la tête des Hellènes; mais s'il donne le signal de la reculée, comme en 1897, lors de la guerre gréco-turque, on peut s'attendre à une fameuse déroute.

LA REVUE MODERNE

"La Revue Moderne" de Noël nous arrive extrêmement jolie dans sa toilette rose et grise, encadrant une ravissante image d'enfants préparant les étrennes de leur papa et de leur maman. Le sujet de ce gracieux tableau est aussi heureux que touchant. "La Revue Moderne" de Noël est un beau volume d'une centaine de pages, abondamment illustré et contenant deux beaux romans, des contes de Noël et une abondante littérature canadienne-française.

Le sommaire comprend, entre autres articles intéressants "Sur les Collines de l'Énergie française", par l'abbé Martial Levé; "Honoré Mercier", par Arthur Beauchesne; "Un Fantôme" (conte de Noël), par Louvigny de Montigny; "Lendemain de Conquête", par Gustave Lantôt; "L'Anthologie haïtienne des poètes contemporains", par Louis Dantin, et le fameux roman (complet) de Jean de la Brète, "Mon Oncle et mon Curé".

Les rumeurs à By-Town

ON PARLE DE L'ENTREE DANS LE CABINET DE SIR LOMER GOUIN, MM. RODOLPHE LEMIEUX ET E.-N. PATENAUDE.

(Du cor. rég. de "L'Autorité")

Ottawa, 10. — Les rumeurs politiques vont leur train à Ottawa, et l'on peut dire qu'elles vont bon train. Les récentes visites de M. L.-J. Gauthier, député de Saint-Hyacinthe, à l'hon. M. Meighen, ont de nouveau attiré l'attention sur la représentation absolument inadéquate de la province de Québec dans le gouvernement, lacune que l'hon. M. Meighen serait, dit-on, fort anxieux de combler avant d'aborder l'électorat.

On s'accorde à reconnaître maintenant que M. Gauthier n'a aucune chance de décrocher un portefeuille. Il a créé une impression plutôt mauvaise. En causant beaucoup trop vite sur ses tractations avec le premier ministre — peut-être dans le secret dessein de couper les ponts derrière lui et M. Meighen — il s'est coulé auprès des libéraux, qui parlent même de l'expulser de leurs caucus, et a créé une mauvaise impression chez les unionistes.

Le départ de sir Lomer Gouin de la "Presse", se produisant dans les entrefaites, a ravivé des rumeurs bien autrement intéressantes. C'est que M. Meighen, disposant de trois portefeuilles, les offrirait à sir Lomer Gouin, à M. Rodolphe Lemieux et à M. E.-N. Patenaude, ancien ministre.

On comprend qu'une semblable trinité serait un précieux appui pour le gouvernement et que son entrée dans le cabinet décapiterait du coup le parti libéral dans le Québec.

Mais quel serait l'appât assez puissant pour faire mordre ces gros poissons ?

On n'en voit qu'un: la protection.

Communications avec l'au-delà

Londres, 13. — M. Edison, interviewé par un collaborateur du "Scientific American", la grande revue scientifique d'Amérique, a confirmé l'annonce de la découverte par lui d'un appareil qui, espère-t-il, le mettra en mesure d'entrer en communication avec l'au-delà.

Mon appareil, explique-t-il, est un récepteur amplificateur. La moindre impression qui agira sur l'instrument sera amplifiée un grand nombre de fois et enregistrée. Ce sera un peu comme une usine moderne où un homme, avec une force de huit chevaux, met en marche une machine de cinquante mille chevaux. Je ne tiens pas à m'expliquer plus longuement pour le moment. Un de mes collaborateurs est mort l'autre jour. Il est complètement au courant de mes travaux actuels. Il pourrait donc être, je crois, le premier à faire usage de mon appareil si cela est en son pouvoir.

M. Edison base sa croyance en la survie sur ses théories au sujet de la composition de l'être humain. D'après le savant, l'homme est composé de myriades d'entités infinitésimales qui forment chacune en elles-mêmes une unité de vie. En se combinant ensemble, elles forment un être humain. Ces entités vivent éternellement.

Vous ne pouvez pas plus les détruire, dit-il, que vous ne pouvez détruire la matière. Nous travaillons toujours et indéfiniment sur la même masse. Nous modifions les combinaisons, mais nous ne changeons pas les quantités relatives. Ce sont toujours les mêmes entités qui réapparaissent sous de nouvelles formes.

Québec, 9. — Des capitalistes américains ont entrepris de faire renaitre à Québec le commerce du poisson vivant. Ce commerce avait été inauguré un peu avant la guerre, mais il avait été abandonné à cause de la pénurie des navires.

On va désormais transporter de Québec toutes les semaines, des centaines de mille livres de poissons vivants, dans des navires spécialement construits à cet effet. Ce poisson sera mis en vente sur le marché de New-York.

Ce commerce sera exploité par le "Live Fish Company", qui vient d'être constituée avec un capital de \$50,000 et dont les promoteurs sont Frederick and Co. de New-York.

# Un jeu qui coûte un demi-million

## M. Mitchell, comme trésorier provincial, laisserez-vous, de gaieté de cœur, les vendeurs autorisés distraire cette énorme somme de votre caisse?

## Le procureur-général n'est-il pas moralement tenu de voir à ce que le ven leur Pigeon soit jugé de suite?

La "Patrie" termine un long compte-rendu du procès A. C. Pigeon, en Cour de Police, vendredi après-midi, par ces lignes grosses de signification :

"La décision du juge Lanctot est considérée par les vendeurs autorisés, dit-on, comme une victoire éclatante. Ce jugement aurait pour effet d'empêcher que d'autres poursuites de même nature soient intentées contre les vendeurs autorisés tant que la Cour Supérieure n'aura pas rendu jugement dans les causes qui lui ont été soumises."

Or, cette décision du juge Lanctot "considérée par les vendeurs autorisés comme une victoire éclatante", c'est l'ajournement sine die d'un procès dont le but était de montrer que le vendeur A.-G. Pigeon avait conspiré pour voler au Trésor provincial une somme de \$500 en n'apportant pas sur des bouteilles vendues dans son magasin les timbres requis par la loi.

Si c'est une victoire pour les vendeurs autorisés fraudeurs — et il paraît que le nombre en est grand — ce n'en est pas une à coup sûr pour le gouvernement fraudé.

Volla pourquoi le "Matin", dès samedi, demandait : "Le procureur-général interviendra-t-il ?"

Le "Matin" n'a pas craint d'affirmer du même coup que le vendeur A.-G. Pigeon, à partir du 26 mai au 29 décembre 1920 n'a pas acheté pour plus de \$1,230 de timbres du gouvernement ; que dans le même laps de temps il a vendu au minimum pour \$390,000 de liqueurs ; qu'il aurait dû acheter pour \$15,000 de timbres au bas mot, la taxe étant de 5 p. c. ; et que c'est donc de \$13,770 au moins que le Trésor provincial a été floué en l'espace de six mois par le seul vendeur A.-G. Pigeon... Prouvez que ce n'est pas vrai, M. Pigeon, et le "Matin" lenregistrera.

Et comme il y a dix-sept ou dix-huit vendeurs à Montréal, à supporter que l'exemple du dénommé A.-G. Pigeon fut quel peu suivi, le gouvernement aurait fait de perdre UN DEMI-MILLION DE PASTRES par année.

Un demi-million de piastres de revenu, n'est-ce pas un joli denier ?

Qu'en pense l'hon. M. Mitchell, notre trésorier provincial ?

Allons, M. Mitchell, qu'en pensez-vous ?

Etes-vous prêt à perdre de gaieté de cœur un demi-million pour les beaux yeux des vendeurs autorisés ?

Pourtant, avec un demi-million, que de beaux subsides pourrait consacrer le gouvernement à la colonisation, à l'ins-

truction publique, au développement de nos richesses naturelles ?

En supposant que tout cela laisse froid l'hon. M. Mitchell, alors, où, n'appartient-il pas au bureau du procureur-général d'intervenir afin de faire observer la loi ?

Au banquet qui lui fut offert en l'hôtel Vicer, l'hon. M. Taschereau s'est écrié avec vigueur, parlant de la réglementation de la vente de l'alcool :

"L'EXECUTIF DE CETTE PROVINCE A LA RESPONSABILITE DE FAIRE OBSERVER LA LOI ET IL Y PORTERA TOUTE LA VIGUEUR NECESSAIRE. IL N'EST PAS A MON SENS DE PLUS FINESSE ELEMENTAIRE POUR DETOURNER L'ORDRE DE LA SOCIETE ET ARRETER SON PROGRES QUE LA DESOBEISSANCE AUX LOIS D'UN PAYS S'EST DONNEES, ET CE N'EST PAS DANS QUEBEC QUE NOUS LAISSERONS S'INFILTRER CET ESPRIT."

Nous savons le premier ministre, qui est en même temps notre procureur-général, homme à faire honneur à sa parole, quelles que soient les influences — et nous savons qu'elles sont grandes — qui interviendraient en faveur des vendeurs.

Il importe que cette cause de Pigeon soit jugée le plus tôt possible, dit le procureur-général intervenant afin d'activer les rouages de la justice. Il y a des précédents du reste, quand l'intérêt public était en jeu.

Sait-on quel a été le principal argument apporté par un avocat de la défense en faveur de son client Pigeon ?

"On multiplie les plaintes contre Pigeon, mais on ne juge pas à propos de faire la même chose contre les autres vendeurs."

Pourquoi désire-t-il que tous les vendeurs soient poursuivis à la fois ? Les autres vendeurs seraient-ils tous des montons noirs que ça ne rendrait pas son Pigeon plus blanc ?

Cette farce des vendeurs de recourir à des brevets de prohibition en Cour Supérieure dès qu'une poursuite est prise contre eux pour ventes de liqueurs sans timbres ou sans prescriptions médicales a suffisamment duré. Le but de ces procédures dilatoires est bien clair : arriver à se moquer de la loi jusqu'au 1er mai, 1921, comme leurs prédécesseurs dans la carrière y ont réussi jusqu'au 1er mai 1920.

Le jeu est connu.

Il coûte trop cher, puisqu'il menace de coûter au gouvernement, en somme, UN DEMI-MILLION.

LE "MATIN"

### SPECULATION !

Si vous désirez être informé de ce qui se passe en Bourse, demandez notre

### "NOTE AMERICAINE"

adressée gratis chaque jour.

Fils privés : —

New-York, Toronto, Hamilton.

### FAIRBANKS GOSSELIN & CO.

Agents de Change à la Bourse de Montréal  
103-ouest,  
rue Notre-Dame.  
Téléphone:—Main 4090  
Communiquant avec tous les services.

Consultez notre Service d'Informations.


religieux ait été célébré ce même jour à la mémoire du maire de Cork qui s'est laissé mourir de faim ; l'Union Club est une organisation américaine qui a le droit d'honneur comme elle l'entend des nations alliées aux Etats-Unis, sans qu'aucun étranger puisse y voir une "provocation". En vertu des traités, les étrangers ont aussi des devoirs, et le plus élémentaire de ces devoirs consiste à respecter la paix publique. Les Irlandais y ont manqué gravement, et le fait est d'autant plus notable qu'il est particulier à leur nationalité.

Que deviendrait la paix intérieure de l'Irlande, si les Boches avaient démodé les devançures contenant des drapeaux français ? Si les Russes attaquaient les Polonais dans les rues ou si les Turcs massifs s'élevaient à considérer les voix chrétiennes comme des sujets de "provocation", aucune nationalité, parmi toutes celles qui ont des colonies aux Etats-Unis, n'a jamais donné sujet à des éditoriaux dans la presse, contre les Irlandais, après la petite émeute du Thanksgiving. Les Boches, en attendant, ont été pourant assez impudents, ont su s'abstenir pendant la guerre d'actes de violence de cette nature. Les Irlandais sont des étrangers comme les autres, et si le peuple américain a pour leurs crimes une indignée particulière, due à des exemples nationaux, il appartient précisément aux fils d'Erin de se montrer dignes de cette indulgence et de cette sympathie en respectant plus scrupuleusement encore que les autres étrangers l'ordre public sur le territoire américain.

Mais le courage irlandais ne connaît plus de bornes ! M. Lloyd George a déclaré l'autre jour au Guildhall que l'Angleterre était avec l'Irlande en état de guerre, et il faut que cela soit terriblement vrai pour que le parti Sinn Féin ait pu en tirer un si grand parti. Cependant, cette guerre se déroule en Irlande même, où le parti Sinn Féin se livre à des actes qui font déjà le plus grand tort à la cause irlandaise, et les Irlandais d'Amérique devraient comprendre qu'ils ne peuvent pas avoir de nombreuses sympathies en portant la guerre sur le sol des Etats-Unis et en attaquant des citoyens américains chez eux. Les gens les moins anglophiles se désolent d'une cause se défendant avec tant de maladresse, et il est grand temps que l'on s'en rende compte à Dublin comme à New-York.

Les Irlandais, si leur courage ne les avait pas rendus aveugles, auraient vu déjà que les plus passionnés anglophiles s'attristèrent, depuis quelque temps, de ne plus pouvoir défendre avec tant de maladresse, que le parti Sinn Féin, qui se prétend être le gouvernement britannique a commis des fautes qui, toutes, ont en leur origine dans un egoïsme parfois féroce. Au lieu de chercher à profiter de ce revirement de l'opinion du monde, le parti Sinn Féin a préféré se livrer à des violences ayant trop souvent jusqu'à la cruauté et jusqu'au vandalisme, salissant ainsi des sympathies sincères, et voici qu'aujourd'hui le même mouvement les Irlandais d'Amérique commettent la faute, plus grave encore, d'empêcher les citoyens des Etats-Unis de leur offrir la bienveillante hospitalité ! Ce n'est pas le moyen de faire oublier au monde que le parti irlandais dirigeant aujourd'hui l'agitation en faveur de l'indépendance a fait un commerce avec les Boches pendant la grande guerre.

Pourtant, les Irlandais ont plus que jamais besoin de l'appui moral extérieur, car la guerre qui se poursuit dans leur pays ne paraît pas près de finir. Il est certain que le Home Rule voté par les Chambres anglaises arrive beaucoup trop tard pour donner satisfaction à la population surexcitée de l'Ile Verte. Les rapports entre Anglais et Irlandais sont devenus tels que la guerre civile n'est pas près de prendre fin et que, de toutes les représailles, elle sera probablement en accentuant le caractère atroce que lui ont donné les Sinn Féiners. "L'état de guerre", nous dit une correspondance de Londres, existe en Irlande et l'on ne peut en prévoir ni la fin ni les conséquences futures. Le Congrès américain au Parlement combien il est regrettable que des innocents aient été victimes des échauffourées, mais que ce sont des faits qui se produisent à la guerre. Cette déclaration a provoqué des exclamations de stupéfaction sur divers bancs de l'Assemblée, mais, cependant, le premier ministre a raison : la guerre sévit en Irlande, une guerre de guérillas qui population surexcitée de l'Ile Verte, rite les policiers et les soldats et les pousse à commettre des représailles que tout le monde s'accorde à condamner. Faut-il croire, comme on l'a laissé entendre, que les représailles soient tolérées par le gouvernement et que les fautes ne soient pas punies ? Sir Hamar Greenwood, avec des exemples probants à l'appui, a démontré que les auteurs de représailles sont sévèrement punis et, sans se prononcer ouvertement,



**MILLBANK**

La meilleure Cigarette à 15¢

STRAIGHT CUT  
CIGARETTES  
HIGHEST GRADE VIRGINIA TOBACCO

**CONTRAT DE LA MALLE**

DES SOUMISSIONS CACHEETTES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 31 décembre, 1920, pour le transport des lettres de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route entre BERTHIER et SOREL, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de BERTHIER et de SOREL, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

VICTOR GAUDET,  
Inspecteur des Postes,  
Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Montréal, 29 novembre 1920.

---

**NEURALGIE**  
arrêtez la douleur avec

**BAUME Bengué**

soulagement assuré

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS  
Un Dollar le Tube  
THE LEEMING MILES CO., LIMITED  
MONTREAL

Agents du Dr Jules Bengué  
**Soulage la douleur**

**CONTRAT DE LA MALLE**

DES SOUMISSIONS CACHEETTES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 7 janvier, 1921, pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 24 et 1 fois par semaine sur la route entre BERTHIER en HAUT et LA STATION DU CHEMIN DE FER DU CANADIEN PACIFIQUE, à commencer le 1er avril 1921 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de BERTHIER en HAUT et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

VICTOR GAUDET,  
Inspecteur des Postes,  
Bureau de l'Inspecteur des Postes,  
Montréal, 25 novembre 1920.

Eau Minérale Naturelle (de France)

**VITTEL**  
GRANDE SOURCE

Pour la Goutte, la Gravelle, l'Arthritisme, etc.

Ecrivez pour un pamphlet à propos des Eaux de Vittel.

SEULS AGENTS EN CANADA  
THE LEEMING MILES CO., LIMITED,  
4 Boulevard St-Laurent, Montréal. 5

**Chemin de fer National du Canada**

P.M. 11.15 Dep.	MONTREAL	A.M. Arr. 7.10
(Gare Bonaventure)		
6.15 Arr.	QUEBEC	Dep. 11.55 P.M.
(Gare du Palais)		

**NOUVEAU TRAIN DE NUIT QUOTIDIEN**

CARE BONAVENTURE MONTREAL The National Way CARE DU PALAIS QUEBEC

### LE VAGABOND

Si l'homme, quand il fut sur la route, ne se retourna pas pour un dernier regard au village qu'il venait de traverser, c'est qu'il lui en venait du mépris, pour trop de déshérence qu'il avait trouvée.

Il venait d'y recevoir un refus presque total de repaire par des amonnes la vie dont il avait besoin pour continuer plus loin. On avait mal répondu à ses questions pour lesquelles il s'était tant humilié.

En ce moment qu'il était enfin sorti, une seule chose l'occupait : s'en éloigner le plus vite possible avant que ne se développe trop l'idée qui s'élevait de retourner en arrière avec tout un plan de vengeance.

La route, avec la fatigue qui s'y ajoute, promettait d'être pénible en lui par de la distance d'énergie qu'il faut pour une entreprise pleine de difficultés, et il y marchait.

La poussière, comme de la neige, bardait les vestiges de l'homme. Les pas enregistrés à la route, la décision qu'il avait de s'éloigner.

Ce village, il ne l'avait pas voulu, il n'en avait pas fait son but. Il s'était tout simplement trouvé involontaire à la route, et il l'avait traversé avec la route.

Aucune intention d'exploitation ne lui en était venue, quoiqu'il fit étalage de richesses et de pleine confiance. Il ne lui avait demandé que la victoire qu'il faut pour attendre à un autre village.

Somme toute, une amorce, en ce cas, c'était, croyait-il, une récompense due à son honnêteté, étant donnée la facilité que l'on sait à un vagabond de voler.

Aussi, quand il fut de nouveau sur la route, l'homme se jura-t-il de ne plus être dupe de l'appréciation que peut avoir le villageois des bonnes intentions.

Son désenchantement justifiait de la résolution qui lui vint de commettre un vol au village suivant, et il y allait.

Ses bras se balançaient dans le rythme de ses jambes, et il marchait d'une allure que soutenait le désir d'atteindre au village suivant de la route, à la nuit.

Il n'en avait pas fait son but. Il s'était tout simplement trouvé involontaire à la route, et il l'avait traversé avec la route.

Aucune intention d'exploitation ne lui en était venue, quoiqu'il fit étalage de richesses et de pleine confiance. Il ne lui avait demandé que la victoire qu'il faut pour attendre à un autre village.

Somme toute, une amorce, en ce cas, c'était, croyait-il, une récompense due à son honnêteté, étant donnée la facilité que l'on sait à un vagabond de voler.

Aussi, quand il fut de nouveau sur la route, l'homme se jura-t-il de ne plus être dupe de l'appréciation que peut avoir le villageois des bonnes intentions.

Son désenchantement justifiait de la résolution qui lui vint de commettre un vol au village suivant, et il y allait.

Ses bras se balançaient dans le rythme de ses jambes, et il marchait d'une allure que soutenait le désir d'atteindre au village suivant de la route, à la nuit.

Il n'en avait pas fait son but. Il s'était tout simplement trouvé involontaire à la route, et il l'avait traversé avec la route.

Aucune intention d'exploitation ne lui en était venue, quoiqu'il fit étalage de richesses et de pleine confiance. Il ne lui avait demandé que la victoire qu'il faut pour attendre à un autre village.

L'homme marchait sur la route. De chaque côté de lui, c'étaient deux paysages qui tournaient lentement sur eux-mêmes, comme sur un pivot, et c'étaient, au lieu des arbres et des buissons qui se déplaçaient, les poteaux du télégraphe qui flanquaient son chemin, et qui l'indiquaient, là-bas, comme une rampe, venant à lui en de grandes et fortes embûches, et il se demandait quand il aurait la solution énorme et lointaine qui ajoutait à la fatigue qu'il commençait de ressentir.

Au bout de plusieurs heures d'une marche ainsi soutenue, il vit la fin de l'après-midi par où la nuit entrerait, il vit aussi, sur le bord de la route, quelques hameaux qui annonçaient la fin du voyage.

L'homme atteignit enfin le sommet d'une côte, et le village lui apparut. Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

Il restait dans l'air encore trop de clarté pour qu'il fût possible d'y pénétrer tout de suite, et lorsqu'il regarda vers le hameau qui annonçait la fin du voyage.

### POETE HOMME D'ACTION



MARIELE D'ANNUNZIO, qui a déclaré la guerre à l'Italie et a conclu un traité de paix avec elle dans la même semaine.

### LE GUERRON IRLANDAIS

Les Américains sont souvent injustes à l'égard des étrangers vivant aux Etats-Unis, car ils les accusent en général de tous les méfaits dont il ne leur plaît pas de tenir la réputation nationale. Cependant, il faut bien avouer que certains étrangers commettent de telles sottises qu'on ne peut reprocher aux Américains quelques mouvements de mauvaise humeur.

Les étrangers établis aux Etats-Unis ont le droit de nourrir dans leur cœur les sympathies et les antipathies nationales qui tiennent à leur origine et ont même le droit de manifester les unes et les autres, tant qu'ils respectent les lois, les institutions, l'ordre et la paix intérieure de ce pays hospitalier, mais il leur est interdit à tous d'abuser de l'hospitalité américaine en troublant la paix publique d'une façon quelconque. C'est pourquoi nous ne pouvons que blâmer très sévèrement les violences auxquelles se sont livrés les Irlandais qui, le jour du Thanksgiving, ont attaqué le bâtiment de l'Union Club de New-York, parce que ce club avait arboré le drapeau anglais à côté des drapeaux américain et français. Il importe peu que, dans un temple voisin, un service

de sa vie. Il en éprouvait la chose mystérieuse.

Il souffrait de cette attente qu'il n'avait pas prévue aussi pénible et présente.

Il fixait toujours la lumière de la fenêtre, avec l'espoir de la voir s'éteindre, quand, tout à coup, sans qu'il pût s'en expliquer le motif, il lui vint à l'esprit pour grandissime de savoir cette lumière s'éteindre de savoir toute la vie de cette maison en dormie. Il se mit à craindre cette nuit qu'il allait devenir.

A cet instant, une forme courbée dans le feu passa rapidement devant la fenêtre allumée, et au-dessous, une ombre gigantesque sur les dalles de la cour.

L'homme sentit sa respiration qui avait couru et angoussée.

L'ombre repassa près de lui, et c'est alors qu'il reconnut dans le mélange de l'air une allure sur laquelle il ne pouvait y avoir d'erreur.



